

CHRISTINE REVAULT D'ALLONNES-
BONNEFOY

Des roses dans les étoiles Un parcours militant

L'Harmattan 2018 142 p 15,50 €

Les réseaux sociaux et les tablettes n'ont pas encore tué le livre politique : il reste en France une sorte de passage obligé pour qui entend faire une carrière ou maintenir l'attention. De fait, leur lecture reste utile.

« Il n'aura échappé à personne que je ne suis pas encore très connue... » Ce constat teinté d'humour arrive dans la dernière partie de l'ouvrage de Christine Revault d'Allonnes-Bonnefoy, présidente de la délégation française au Parlement européen depuis 2017, sorte de compte rendu de mandat, et d'hymne à l'Europe comme moteur du changement à gauche à quelques mois de la prochaine échéance. Dans un livre rapide de bonne pédagogie institutionnelle européenne, elle revient sur sa formation, son parcours professionnel et politique – élue municipale à Villejuif en 2001, puis conseillère régionale Ile-de-France –, et sur sa présence sur la liste du PS aux élections européennes en 2009 : en 6^e position sur la liste d'Ile-de-France qui n'a que deux élus, elle devient par un jeu de « désistements » députée européenne en avril 2014 à quelques semaines des nouvelles élections. Réélue en 2014, elle a siégé dans la commission transport. Soutien de Vincent Peillon à la primaire de 2016, elle intègre, en charge des transports, l'équipe de campagne de Benoît Hamon, fait partie de la direction collégiale du PS à l'automne 2017 puis soutient Olivier Faure dans l'élection du premier secrétaire du PS. Elle inscrit donc son parcours dans un parti où elle a été souvent minoritaire tout en restant respectueuse des votes de la majorité. Ce n'est pas si courant, comme la conviction exprimée que la social-démocratie et le PS ont encore des choses à dire et à faire.

FRANÇOIS LAVERGNE

et prendre le parti de la modernité. « Verrouillons cette hypermodernité s'imposant dans toutes les parties du monde ? Oui, et plus vite encore que nous avons vu le monde s'industrialiser. Prendra-t-elle partout la même forme ? Evidemment non ». L'important, c'est que se développent de nouveaux mouvements sociaux, en particulier celui des femmes, car la condition féminine est un critère déterminant de la civilisation qui se fait jour. Ce n'est pas l'affaire de l'État, mais de la société civile. « C'est l'acceptation de la nouvelle modernité et la rupture effective avec les anciens acteurs de la société industrielle qui doivent ouvrir la voie à de nouveaux acteurs ».

UN NÉCESSAIRE ENGAGEMENT

Cette action peut prendre des formes collectives, mais elle engage essentiellement l'individu, la personne qui s'affirme comme celui qui dit « je », le sujet détenteur de droits humains de caractère universel.

Les termes de la conclusion de Touraine sur « le sujet personnel, ni singulier ; ni social » font indéniablement écho à ce qu'Emmanuel Mounier appelait le personnalisme. C'était dans les années 1930. Beaucoup font aujourd'hui la comparaison entre la période actuelle et celle de l'entre-deux-guerres. C'était alors un programme de résistance face au fascisme et aux régimes totalitaires. Alain Touraine se situe dans la même perspective. Il nous invite à reprendre confiance dans les vertus de la démocratie, à condition de ne pas confondre le peuple avec une masse facilement soumise à toutes les démagogies. Il tente d'esquisser une méthode et on ne peut s'empêcher d'y voir quelque suggestion pour le mouvement que tente d'enclencher Emmanuel Macron. Il se garde néanmoins de prendre parti. Il nous invite avant tout, comme Pierre Rosanvallon sur un autre registre, à redonner du sens à l'idéal démocratique, en conjuguant ensemble égalité et liberté. Les droits de tous doivent être d'abord vécus et affirmés par chacun.

ROBERT CHAPUIS

plus l'idée de société, mais celles d'acteur et de sujet qui peuvent donner sens à l'expérience hypermoderne ». Le sujet, c'est l'individu qui prend conscience de ses droits, ses droits humains donc universels. Refusant l'*homo faber* conditionné par les économistes aussi bien que l'homme façonné par les religions, Touraine fait de l'individu d'aujourd'hui le sujet de l'histoire.

UNE NOUVELLE CIVILISATION

Il faut parler en termes de civilisation, pour intégrer les diverses dimensions de la vie sociale : à la composante matérielle s'ajoutent une composante culturelle et une dimension conflictuelle, car il existe une dialectique permanente entre des forces contraires qui définissent le Bien et le Mal dans une civilisation donnée. En termes de civilisation, on peut distinguer des périodes successives : le temps du religieux où l'homme se définit par rapport à Dieu ou aux dieux, puis le temps du juridico-politique qui est celui du commerce et des échanges avec les pouvoirs qui y correspondent, auquel succède la civilisation industrielle avec de multiples ruptures politiques, sociales, technologiques, etc. Elle marque encore les mentalités, mais une autre modernité est en train de se constituer avec de nouvelles formes de communication, de relations, de rapport à soi et aux autres. Dans cet univers post-industriel, un « nouveau paradigme » (selon le titre d'un ouvrage précédent) est à l'œuvre ; c'est le sujet qui affirme ses droits, des droits qui sont au-dessus de lois. Les primautés sont désormais d'ordre éthique et culturel, au-delà des intérêts de classe ou des traditions religieuses.

Mais la société vit de lourds conflits, d'autant que la colonisation a laissé des traces et que les diverses régions du monde se développent selon des rythmes différents. C'est pourquoi il faut parler en termes de subjectivation, car tout dépend de l'action qui sera menée et de l'éducation qui sera donnée. Il y a des forces de « désubjectivation » qui enserrant le sujet dans

LA LUTTE CONTRE L'AUTODÉFENSE

Face à cette recrudescence de l'utilisation de la légitime défense, l'État tente de déradicaliser l'utilisation de l'autodéfense à partir de la fin des années 1970. Il modifie les conduites sécuritaires en faisant la promotion de la prévention (appel à la police en cas de menace) et de la responsabilité individuelle (assurances multirisques). L'autorité étatique entend élargir le champ d'encadrer la vente d'armes afin de remonopoliser la violence légitime au bénéfice des seules forces de l'ordre. Ces politiques publiques ont porté leurs fruits puisque Vanessa Codaccioni constate une diminution des meurtres d'autodéfense par armes à feu. Les violences défensives ont désormais lieu à mains nues ou par le détournement de l'usage d'objets (battes de baseball...). En outre, les nouvelles dispositions du code pénal de 1994 rendent impossible la reconnaissance de l'irresponsabilité pénale de celui qui a tué en défendant son bien. Ce durcissement de la loi n'empêche pourtant pas certains jurys d'assises d'acquitter les auteurs d'homicides par arme à feu ou, du moins, de rendre des verdicts cléments (5 ans de prison pour le bijoutier de Nice qui a tué un de ses agresseurs en fuite en 2013).

POLICE ET LÉGITIME DÉFENSE

Les attentats islamistes commis sur le sol français à partir de janvier 2015 font revenir dans le débat public une vieille revendication policière : l'accroissement du domaine de la légitime défense. L'exécutif semble avoir répondu favorablement à cette demande. La loi de juin 2016 donne la possibilité aux forces de l'ordre de tirer sur un criminel, un délinquant ou un terroriste en fuite. Depuis février 2017, les policiers peuvent faire librement usage de leur arme dans cinq situations : face à la menace de personnes armées, lorsqu'ils ne peuvent défendre autrement le terrain qu'ils occupent, lorsqu'une personne cherche à échapper à leur garde, lorsqu'ils ne